

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Bastogne

Province: Luxembourg  
 Secteur d'aménagement: BASTOGNE  
 Statut de la commune selon le SDER: Pôle rural

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	434	2,5
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	27	0,2
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	110	0,6
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	42	0,2
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	117	0,7
	Terrains à usage industriel et artisanal	99	0,6
	Terrains dévolus au transport	28	0,2
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	15	0
	Bâtiments spéciaux	5,6	0
	Sous-total	878	5,1
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	7.096	41,0
	Prés et pâtures	3.438	19,9
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	4.362	25,2
	Terres vaines et vagues	572	3,3
	Milieux naturels non exploités	153	0,9
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	40	0,2
	Sous-total	15.662	90,6
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		754	4,4
<b>Total</b>		<b>17.294</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

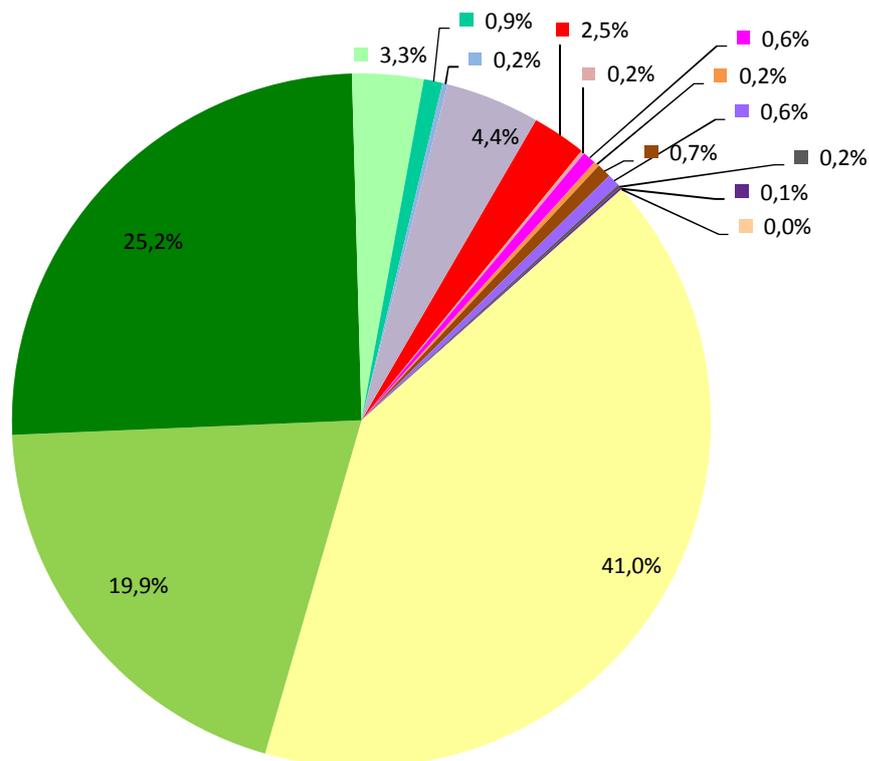
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

## Catégories d'utilisation du sol (2008)

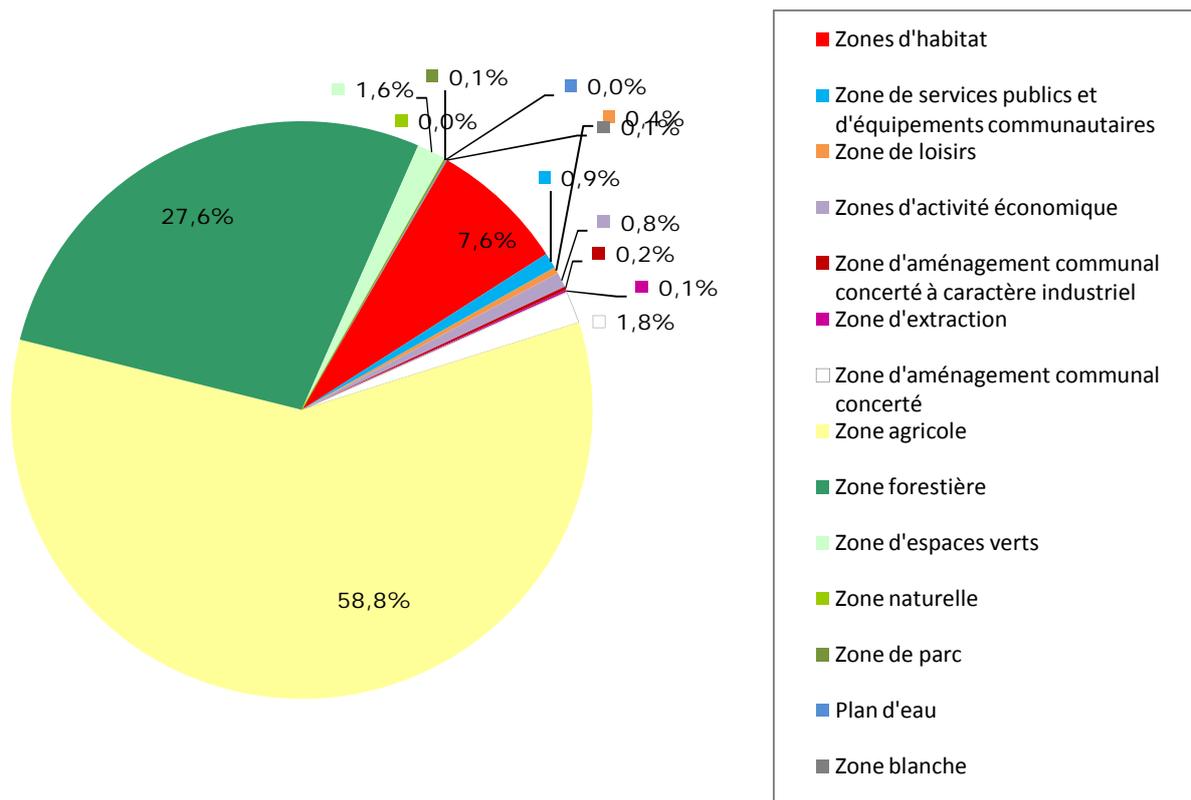


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieus naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	1.307	7,6
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	151	0,9
	Zone de loisirs	66	0,4
	Zones d'activité économique	143	0,8
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	29	0,2
	Zone d'extraction	24	0,1
	Sous-total	1.720	9,9
Zone d'aménagement communal concerté		313	1,8
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	10.175	58,8
	Zone forestière	4.777	27,6
	Zone d'espaces verts	281	1,6
	Zone naturelle	-	-
	Zone de parc	11	0
	Plan d'eau	8,4	0
	Sous-total	15.252	88,2
Zone blanche		8,7	0
<b>Total</b>		<b>17.294</b>	<b>100</b>

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

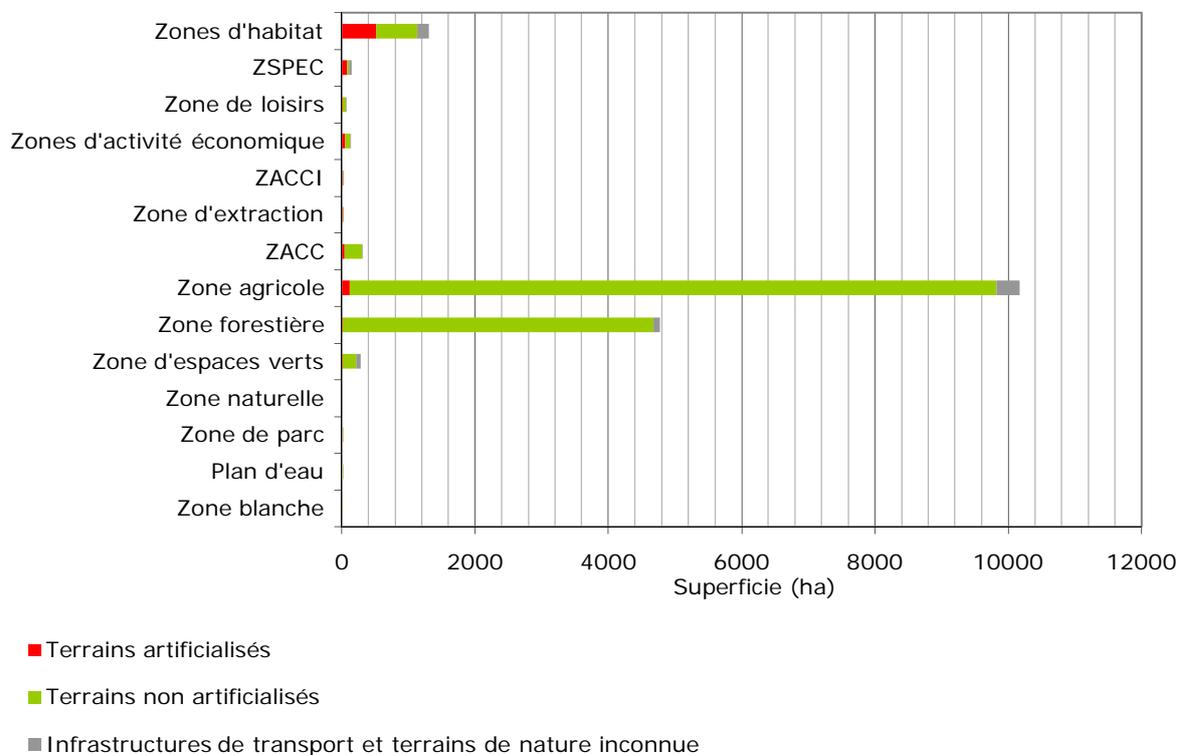
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	515	39,4	619	47,4	173	13,3	1.307
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	77	50,8	37	24,3	37	24,9	151
	Zone de loisirs	13	19,9	51	76,7	2,3	3,4	66
	Zones d'activité économique	52	36,7	80	56,1	10	7,2	143
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	13	46,3	14	47,8	1,7	5,9	29
	Zone d'extraction	17	71,1	5,8	23,7	1,3	5,2	24
	Sous-total	688	40,0	806	46,9	226	13,2	1.720
Zone d'aménagement communal concerté		41	13,0	260	83,1	12	3,9	313
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	121	1,2	9.708	95,4	346	3,4	10.175
	Zone forestière	11	0,2	4.671	97,8	96	2,0	4.777
	Zone d'espaces verts	12	4,2	202	72,0	67	23,8	281
	Zone naturelle	-	-	-	-	-	-	-
	Zone de parc	4,0	37,5	6,3	58,8	0,4	3,7	11
	Plan d'eau	-	-	8,4	100	-	-	8,4
	Sous-total	148	1,0	14.596	95,7	509	3,3	15.252
Zone blanche		2,0	22,9	0,4	4,5	6,3	72,6	8,7
<b>Total</b>		<b>878</b>	<b>5,1</b>	<b>15.662</b>	<b>90,6</b>	<b>754</b>	<b>4,4</b>	<b>17.294</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



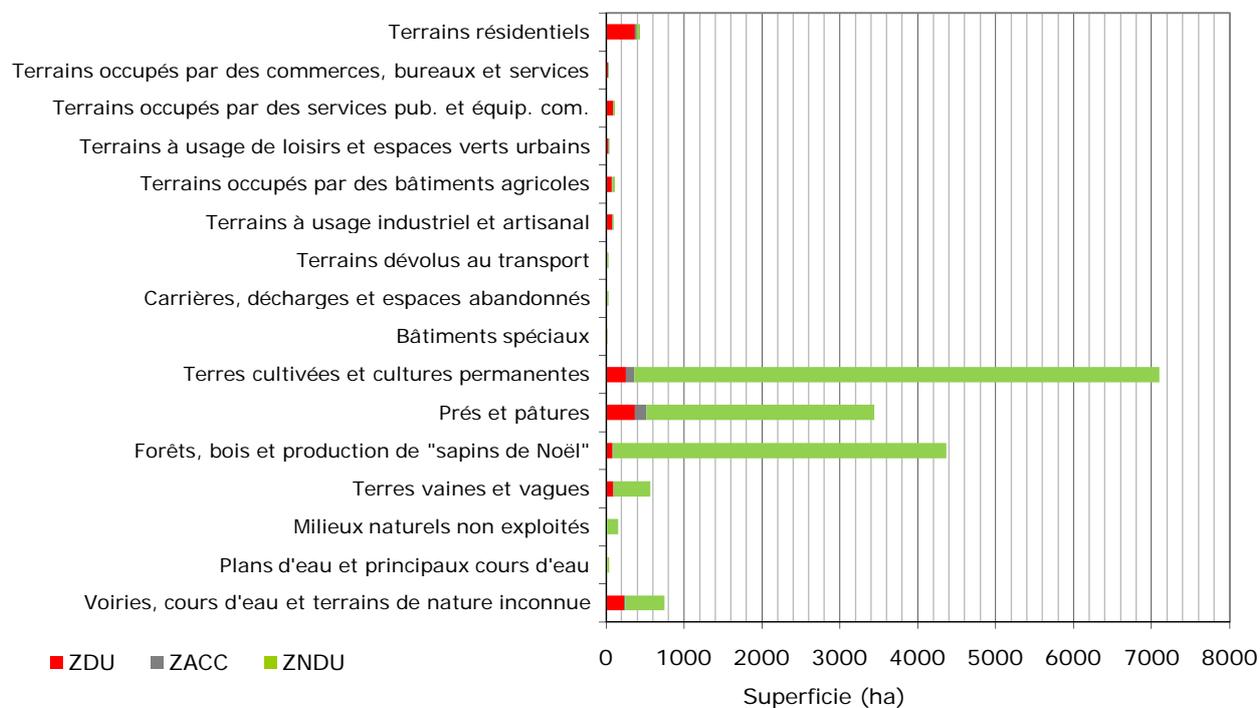
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	368	84,8	24	5,6	42	9,6	434
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	23	85,7	2,1	7,8	1,8	6,5	27
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	87	78,9	5,8	5,3	17	15,8	110
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	27	64,9	2,3	5,4	12	29,7	42
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	76	64,5	1,6	1,4	40	34,1	117
	Terrains à usage industriel et artisanal	79	79,6	2,3	2,4	18	18,0	99
	Terrains dévolus au transport	12	43,6	2,2	8,0	13	48,4	28
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	13	81,5	-	-	2,9	18,5	15
	Bâtiments spéciaux	5,1	91,8	0,2	2,9	0,3	5,4	5,6
Sous-total	690	78,6	41	4,6	148	16,8	878	
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	258	3,6	101	1,4	6.737	94,9	7.096
	Prés et pâtures	371	10,8	145	4,2	2.922	85,0	3.438
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	82	1,9	4,4	0,1	4.276	98,0	4.362
	Terres vaines et vagues	86	15,0	8,5	1,5	478	83,5	572
	Milieux naturels non exploités	7,5	4,9	1,1	0,7	144	94,4	153
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	1,7	4,2	0,2	0,4	39	95,4	40
	Sous-total	807	5,2	260	1,7	14.596	93,2	15.662
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		233	30,9	12	1,6	509	67,5	754
<b>Total</b>		<b>1.729</b>	<b>10,0</b>	<b>313</b>	<b>1,8</b>	<b>15.252</b>	<b>88,2</b>	<b>17.294</b>

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).